

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2024-22

LE VENDREDI CINQ AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE,

**SECRETAIRE** : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

date de convocation : 05/04/2024  
date d'affichage de l'ordre du jour: 22/03/2024

nombre de conseillers  
en exercice : 14  
présents : 12  
votants : 14  
quorum : 8

**PROCURATIONS** : M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS  
M Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

**PRIX DU REPAS DE CANTINE RENTREE 2024**

Le prix du repas de cantine est de 4,80 € actuellement.

Il est proposé de le modifier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à 4,85 €, compte tenu des frais et charges en évolution.

Le conseil accepte à l'unanimité le nouveau tarif de 4,85 € qui sera appliqué pour les repas pris à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**VOTE : POUR 14**

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT

Secrétaire de Séance  
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le :  
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :  
Publié le :  
La présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours dans un délai  
de deux mois devant le Tribunal Administratif  
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE  
le 17/04/2024  
Application agréée E-legalite.com